

*Мала І., курсант Національної академії  
внутрішніх справ  
Консультант з мови: Шемякіна Н. В.*

## **LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS EN FRANCE**

La police nationale et la gendarmerie nationale sont les principaux services chargés de lutter contre l'usage et le trafic de stupéfiants en France.

L'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (O.C.R.T.I.S) centralise tous les renseignements pouvant faciliter la recherche et la prévention du trafic illicite des toxiques stupéfiants et permettre une meilleure coordination des opérations tendant à la répression de ce trafic.

Les missions de l'O.C.R.T.I.S sont celles d'un organe d'administration centrale et d'un service de police judiciaire :

En tant qu'administration centrale :

- Il représente la police judiciaire française aux réunions des divers organismes nationaux et internationaux.

- Il sert de liaison en sa qualité de correspondant d'Interpol et d'Europol, pour les questions de stupéfiants entre les services de police français et étrangers.

- Il coordonne sur le territoire national les enquêtes importantes, les livraisons surveillées et les opérations d'infiltration et y apporte son concours. Il fournit à tous les services d'enquête, des statistiques et de la documentation générale.

- Il participe aux programmes de stages spécialisés en France comme à l'étranger et réalise des actions d'information auprès de divers secteurs publics.

En tant que service de police judiciaire :

- Il procède à des enquêtes sur tout le territoire national pour la recherche de trafics nationaux et internationaux.

- Il s'appuie également sur des officiers de liaison spécialisés affectés dans des zones présentant un intérêt stratégique. Ils sont en poste dans des pays de production de drogue (Colombie, Pays-Bas, Maroc) ou dans des pays de transit (Venezuela, Brésil, Espagne, Turquie, Sénégal, Ghana ...).

Une Mission de lutte anti-drogue (Milad) placée auprès du directeur général de la police nationale est chargée de coordonner et d'orienter la politique des directions et services de la police nationale en matière de prévention, de lutte contre l'usage, contre le trafic de stupéfiants et contre le blanchiment de l'argent qu'il génère. Ce volet patrimonial est également pris en compte par l'Office central de répression de la grande délinquance financière, la Plate-forme d'identification des avoirs criminels (PIAC) et les Groupes d'intervention régionaux (GIR).

La police nationale et la gendarmerie nationale réalisent de très nombreuses actions de prévention en direction de la jeunesse dans les établissements scolaires et universitaires, mais également en direction des adultes, dans le milieu professionnel. Plus de 1 000 policiers et gendarmes spécialement formés s'investissent dans ce type d'actions.

La lutte contre la drogue mobilise en France de nombreux ministères et administrations. La Police nationale du ministère de l'intérieur, la Gendarmerie du ministère de la défense nationale ou les Douanes du ministère de l'économie et des finances sont en première ligne sur le terrain pour rechercher et appréhender les contrevenants. Il faut également mentionner l'action de services spécialisés créés récemment, au niveau régional, des éléments de la police, de la gendarmerie, des douanes et des impôts, ces éléments travaillent en étroite coopération pour plus d'efficacité.

#### **Список використаних джерел:**

1. <https://www.fr.wikipedia.org/wiki>
2. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Code\\_penal\\_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_penal_(France))
3. <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/>
4. <http://www.lemonde.fr/big-browser/article/2016/05/23/>